

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Aubrac Lot Causse Tarn

16 Quartier de Trémoulis 48 500 LA CANOURGUE

☎ : 03 66 31 41 23 - Courriel : contact@ccalct.fr

DECISION DU PRESIDENT N°23-DP003

Nature de l'acte : marchés publics

Objet : Construction – extension d'un atelier relais Blanchisserie au Massegros - Avenants aux marchés de travaux relatif aux lots 5, 6 et 10

Le Président de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causse Tarn,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

VU la délibération n°D20.040 du 27 juillet 2020 relative à la délégation accordée au Président en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du Code général des Collectivités territoriales,

VU le marché attribué à l'entreprise SARL GALTIER pour le lot 5 Menuiseries extérieures aluminium notifié le 26/10/2021,

VU le marché attribué à l'entreprise ETS CANAC MENUISERIES pour le lot 6 Serrurerie notifié le 26/10/2021,

VU le marché attribué à l'entreprise SARL NASSIVERA ET FILS pour le lot 10 Carrelages faïences notifié le 30/9/2021

VU le projet d'avenant n°3 avec la SARL GALTIER et le devis correspondant transmis par le maître d'œuvre Bonnet Teissier Architectes,

VU le projet d'avenant n°1 avec la SARL NASSIVERA ET FILS et l'état correspondant transmis par le maître d'œuvre Bonnet Teissier Architectes,

VU les projets d'avenant n°3 et 4 avec les ETS CANAC MENUISERIES et les devis correspondants transmis par le maître d'œuvre Bonnet Teissier Architectes,

DECIDE

ARTICLE 1 : Lot 5 Menuiseries extérieures aluminium (SARL GALTIER).

Le présent avenant n° 3 entraîne une augmentation du montant du marché de 861,00€ HT soit une augmentation de 1,8% par rapport au montant du marché initial. L'augmentation totale liée aux avenants 1 à 3 est de par 2,87% par rapport au marché initial.

Montant initial :	48 189, 11 € H.T.
Montant rectifié selon les précédents avenants	47 712,93 € HT
Montant en - :	-0,00 € H.T.
Montant en + :	+861,00 € H.T.
Nouveau montant du marché :	49 573,93 € H.T.

Le projet d'avenant n°3 ci-annexé est approuvé.

ARTICLE 2 : Lot 6 Serrurerie (ETS CANAC MENUISERIES).

Le présent avenant n° 3 entraîne une diminution du montant du marché de 11 626,42€ HT par rapport au montant du marché initial.

Montant initial :	60 057,55 € H.T.
Montant rectifié selon les précédents avenants	61 550, 55 € HT
Montant en - :	-12 927,77 € H.T.
Montant en + :	+1 301,35 € H.T.
Nouveau montant du marché :	54 014,13 € H.T.

Le projet d'avenant n°3 ci-annexé est approuvé.

ARTICLE 3 : Lot 6 Serrurerie (ETS CANAC MENUISERIES).

Le présent avenant n° 4 entraîne une augmentation de 1 751,82€ HT, toutefois le nouveau montant du marché est inférieur au montant du marché initial.

Montant initial :	60 057,55 € H.T.
Montant rectifié selon les précédents avenants	54 014,13 € HT
Montant en - :	-0,00 € H.T.
Montant en + :	+1 751,82 € H.T.
Nouveau montant du marché :	55 765,95 € H.T.

Le projet d'avenant n°4 ci-annexé est approuvé.

ARTICLE 4 : Lot 10 Carrelages faïences (SARL NASSIVERA ET FILS).

Le présent avenant n° 1 entraîne une diminution du montant du marché de 3 116,07€ HT par rapport au montant du marché initial.

Montant initial :	12 251,39 € H.T.
Montant en - :	-3 893,13 € H.T.
Montant en + :	+777,06 € H.T.
Nouveau montant du marché :	9 135,32 € H.T.

Le projet d'avenant n°1 ci-annexé est approuvé.

ARTICLE 5 : La présente décision peut être déférée devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise aux titulaires des marchés chacun en ce qui les concerne.

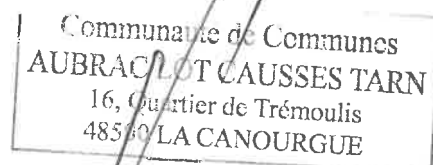
Fait à La Canourgue, le 30 novembre 2024

Le Président de la Communauté de Communes Aubrac lot Causses Tarn certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture de Mende, le :

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Mise en ligne le :

Le Président,
Jean Claude SALEIL



Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48560 LA CANOURGUE